



Direction Départementale des Territoires

Moulins, le 18 septembre 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Aides animales – lettres de fin d'enregistrement (LFE)**

Les éleveurs d'ovins, de caprins et de bovins qui ont déposé une demande d'aide animale au titre de la campagne 2012 peuvent consulter sur télépac ([www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)) dans la rubrique «mes courriers» la lettre de fin d'enregistrement (LFE) de leur(s) demande(s) d'aide(s) : aide ovine, aide caprine et prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA). Cette lettre rend compte de la fin du contrôle administratif de leur(s) demande(s).